



TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Société Anonyme au capital de 42 097 127 €

Siège social : 1, quai du Point du Jour

92100 BOULOGNE BILLANCOURT

326 300 159 RCS NANTERRE

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 14 AVRIL 2022

REPONSES AUX QUESTIONS ECRITES POSEES PREALABLEMENT PAR DES ACTIONNAIRES

Notre Conseil d'Administration soumet à notre vote l'attribution d'un dividende (avant fiscalité) de 0,45€ par action, stable sur un an, et représentant un taux de distribution d'environ 42% de résultat net part du groupe ; soit le taux le plus faible (hors crises covid) sur une dizaine d'années. Or, le résultat net part du groupe a presque doublé entre les exercices 2020 et 2021 d'une part, et d'autre part vous aviez affirmé que le dividende versé en 2021 l'était uniquement au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020. Si à titre personnel je suis favorable à une limitation du retour aux actionnaires, je ne comprends pas la cohérence du choix que vous nous présentez. Quels sont les éléments qui vous ont menés à soumettre au vote un dividende stable ?

Après avoir suspendu le dividende 2019 en raison de la crise liée au Covid-19, nous confirmons cette année notre engagement en matière de politique de retour aux actionnaires, avec un taux de distribution de près de 50% corrigé des éléments exceptionnels (crédit d'impôt). Il s'agit d'une position équilibrée et prudente, nous permettant de sécuriser aussi le financement de notre développement, par le biais d'investissements en contenus et en croissance externe, dans le secteur de la production.

De plus, nous rappelons que ce montant est mentionné dans le communiqué de presse annonçant le projet de fusion avec M6, au même titre que les perspectives de retour aux actionnaires prévues si le projet aboutissait, sur la base du cash flow libre généré par la nouvelle entité. Si la fusion ne se réalisait pas, nous resterions à des taux de distribution situés entre 60% et 80%, conformément à la pratique du groupe.

Tandis que notre groupe célèbre 35 ans de privatisation, nous avons appris avec peine la disparition de personnalités qui ont marqué de leurs emprunts son identité. Quel bilan faites-vous de ces 35 ans d'aventure, et quels sont les principaux défis du groupe en recomposition ?

Les années 2020 et 2021 ont été marquées par les décès de Patrick Le Lay, Etienne Mougeotte et ce début d'année par la disparition de Jean-Pierre Pernaut. Nous avons tous été profondément marqués et très attristés par ces décès. Ils ont été les grands acteurs de la privatisation de TF1 et de son succès.

L'aventure du groupe TF1 est une aventure unique. La position de TF1 est exceptionnelle et n'a pas d'équivalent dans le monde. C'est à la fois une grande fierté et un défi immense de faire perdurer notre singularité, de nous transformer en permanence pour nous adapter aux usages qui évoluent à une vitesse considérable, de réinventer notre modèle, lui-même challengé par de nouveaux acteurs mondiaux qui sont désormais des compétiteurs bien plus dangereux que les autres groupes de TV français.

C'est le sens du projet de fusion avec le groupe M6 : l'ambition de créer un acteur français ayant l'assise suffisante pour relever les nouveaux challenges économiques, technologiques et créatifs. Nous avons déjà fait la preuve de notre capacité d'adaptation et de rebond. Aussi, nous les abordons

avec confiance et détermination, car nous disposons de tous les atouts et tous les talents pour le relever.

Nous, citoyens Français, voyons avec surprise et inquiétude se dérouler une guerre à la frontière de l'Union Européenne, en plein cœur de l'Europe. Cependant, les conflits armés sont nombreux à travers le monde. La guerre menée par la Russie en Ukraine revête-t-elle un caractère inédit pour le groupe, en ce qui concerne la protection des personnels et la transmission/diffusion d'informations, si l'on se souvient des conflits au Mali, au Yémen, au Soudan, au Burkina Faso, en Syrie notamment ?

Comme cela a toujours été le cas, la sécurité des collaborateurs du groupe et la sécurisation de notre activité sont des priorités pour notre groupe :

- Le site de TF1 est très sécurisé : du personnel de sécurité est présent à l'entrée du site et à l'intérieur du site.
- Une application peut être activée par tous les collaborateurs du groupe via leur smartphone dans le cadre de leur activité dans tout endroit du monde.

Pour le cas particulier des journalistes amenés à se rendre sur des terrains difficiles, du fait de la nature même de leur métier, et donc d'être confrontés à la guerre, à des catastrophes naturelles, à des violences, des dispositifs existent et sont pleinement mobilisés à l'heure de la guerre en Ukraine. Seuls les reporters aguerris peuvent s'y rendre, après des expériences similaires et un solide ensemble de formations

(« évoluer en zones sensibles », « premiers secours et gestes qui sauvent », éventuellement l'accompagnement des militaires français dans le cadre du séminaire de Collioure...). Dans le cas présent, du fait de l'ampleur de la couverture déployée, une nouvelle génération de reporter a vécu ses premières expériences de couverture de conflit, dans la très grande majorité des cas, auprès de collègues aguerris.

Seul le volontariat est possible sur ce type de mission : tout collaborateur est en droit de le refuser, sans motivation particulière, sans qu'il lui en soit tenu rigueur. Tous partent après une visite ou un échange médical, équipé d'une trousse de premier secours, en ayant reçu les consignes médicales adaptées au terrain. Tous partent avec l'équipement requis : casques, gilets par balle (le même équipement que les équipes du RAID), masque à gaz et cartouches associées, pastilles d'iode, téléphone satellite ... ainsi qu'une application sur téléphone mobile pour joindre à tout moment un médecin ou déclencher un appel d'urgence.

Sur le plan matériel, les équipes partent avec les moyens de paiement adaptés à la situation locale (espèces et/ou carte de paiement) en quantité suffisante pour la durée de la mission. En prévision de l'évolution de la situation, un véhicule blindé a été acquis et acheminé sur place, en Ukraine (dans l'hypothèse d'un enlisement du conflit et de la présence de snipers).

Selon la nature de la mission, les équipes partent à 2 ou 3 collaborateurs et sont accompagnées, sur place, d'un fixe (guide/traducteur local) et/ou d'un chauffeur et d'un véhicule. Ils sont suivis et un support 7/7 leur est apporté par les équipes restées à Paris (encadrement du pôle News, du service Reportage, hiérarchies, équipe de coordination des reportages ...). Parce qu'ils sont les yeux de la rédaction sur place, ils sont seuls à décider des lieux de tournage et de leur niveau de sécurité. Aucune mission ne peut leur être imposée depuis Paris et à tout moment, ils peuvent demander à être relevés et rentrer en France. A ce moment-là, leur rapatriement est organisé.

Au retour, un accompagnement spécifique est mis en place : une visite médicale de suivi, un entretien de debrief avec leur managers et/ou le Directeur de la rédaction et/ou le Directeur de l'Information, un appel, quelques jours après leur retour, par les équipes RH.

Selon les préconisations médicales et les souhaits de chacun, un suivi médical complémentaire peut être mis en place via la cellule du SAMU dédiée à ce type d'événement ou le service du psychologue de notre prestataire de santé au travail. Cette offre de service n'est pas limitée dans le temps et qui que ce soit peut y faire appel, dans la foulée de son retour ou plusieurs semaines ou mois après.

Par ailleurs, des réunions d'échange (pour libérer la parole) et des formations spécifiques ont été mises en place pour les équipes du siège, amenées à visionner les images du conflit. Ces ateliers, animés par des professionnels, permettent de prendre le recul nécessaire face à la dureté de certains supports. A titre d'exemple, l'ensemble des équipes de la documentation, du montage ou des échanges internationaux ont été formés aux « images sensibles » (formation de deux journées déclenchées dès le mois de mars 2022 pour le « rappel » et largement déployées depuis 2018/2019). Le même dispositif médical leur est également accessible.

REPONSES AUX QUESTIONS POSEES EN SEANCE PAR DES ACTIONNAIRES

En 2018, vous avez racheté la société Gammed, via une holding. Il y a visiblement un conflit juridique entre les actionnaires et anciens actionnaires au sujet d'un droit de sortie. Si ces derniers font annuler le rachat de Gammed par cette holding, TF1 SA sera propriétaire d'une coquille vide payée 20 millions d'euros. Avez-vous provisionné ce montant ? Dow Jones annonce que ce montant n'est pas provisionné.

Le montant n'est pas provisionné parce qu'il s'agit d'un litige entre des anciens actionnaires et les deux fondateurs du groupe qui sont aujourd'hui à nos côtés pour diriger cette société. Ils ne se sont pas mis d'accord sur ce que leur réclament ces anciens actionnaires. Nous les encourageons évidemment à trouver le plus vite possible une issue à ce conflit. Mais aujourd'hui, nous n'avons pas de raison de penser que cela puisse impacter la valeur du groupe Gammed.

Après la fusion, quelle serait la marge nominative opérationnelle du nouveau Groupe ?

La fusion des groupes TF1 et M6 n'est encore qu'un projet. Il ne nous est pas possible d'apporter de réponse précise à cette question, car nous avons très peu échangé avec le groupe M6. Aujourd'hui, le groupe TF1 dégage une marge autour de 12 ou 13 %. Par ailleurs, le groupe M6 est à des niveaux de marge de l'ordre de 20%. Cette opération doit être relative pour les actionnaires de TF1. Le communiqué de presse fait référence à des objectifs de synergie de l'ordre de 250 à 350 millions d'euros. Tout cela doit contribuer à faire progresser la rentabilité globale et aller dans un sens très positif pour l'ensemble des actionnaires futurs si le projet va jusqu'à son terme.

Quelles sont les activités de TF1 pour les actionnaires ? Comment peut-on être invité ?

L'ensemble des actionnaires est invité au moins une fois par an à l'occasion de la projection d'un film et d'un rafraîchissement à l'issue de ce film. Compte-tenu de la crise sanitaire, en 2019 et en 2020, ça n'a pas été possible. Une projection à un film en avant-première a été proposée en octobre 2021. Pour que vous soyez invités au prochain événement, nous vous invitons à nous laisser vos coordonnées.

Les agences RSE ne sont-elles pas trop exigeantes ?

Il n'appartient pas à TF1 d'en juger. Le groupe TF1 essaie de mener des politiques au regard de l'éclairage que doivent avoir les consommateurs, les parties prenantes et évidemment nos actionnaires sur toutes nos actions environnementales. Le groupe TF1 est très engagé sur le social et le sociétal. Certaines agences cherchent à pousser les critères. Nous sommes très actifs et nous sommes très soutenus par le groupe Bouygues, qui a une politique sur l'environnement extrêmement en pointe, notamment dans les métiers de la construction. Même si le groupe TF1 n'a pas les mêmes enjeux en termes d'empreinte carbone, toutes les démarches que Newen et TF1 peuvent faire sur l'éco-production pour sensibiliser les producteurs sur la qualité de leur production, le recyclage des matériaux, les voyages et la façon de faire voyager les gens, répondent à la même préoccupation de réduire notre empreinte carbone.

Pourquoi le Groupe TF1 n'investirait-il pas dans la création d'une chaîne spécialisée dans les documentaires ?

Des documentaires sont diffusés sur TMC et certains sur TF1 en fin de soirée (par exemple sur Grégory Lemarchal ou sur « Le bazar de la charité »). Toute l'équipe, notamment du producteur Bangumi qui produit Quotidien, a la chance d'être une pépinière de talents. Martin Weil et un certain nombre de chroniqueurs font des documentaires régulièrement sur TMC. Une chaîne dédiée aux documentaires n'est pas à l'ordre du jour, parce que, dans la complémentarité de ce que font Ara Aprikian, Fabrice Bailly et Xavier Gandon, qui pilotent nos contenus, nous pensons que notre positionnement est plus efficient. Et nous avons évidemment, la chaîne Histoire, pour les documentaires d'histoire, et Ushuaïa TV, qui a énormément de documentaires sur l'environnement.

Le caractère stable des 45 centimes n'est pas exact, compte tenu d'une inflation à 5 %, et compte tenu des résultats, la distribution aurait dû être améliorée.

En réponse à cette question, il est rappelé les informations données par M. Philippe Denery lors de la présentation des comptes.

Malgré les interpellations du CSA concernant les dépassements d'horaires, il n'est constaté aucune amélioration pour respecter les horaires des émissions de première partie de soirée, qui sont théoriquement 21h10 et qui sont plutôt à 21h15.

Le courrier ne va jamais à la poubelle. Si tel était le cas, je n'aurais plus de relations avec le Président du CSA, Roch-Olivier Maistre, et son équipe. C'est un vrai sujet. Je suis issu de la province (je suis Lyonnais). J'ai conscience que particulièrement en province, le rythme est différent de celui de Paris et c'est vrai que des programmes qui démarrent à 21h10 ou 21h15 peuvent poser problème, surtout quand on a de jeunes enfants. Nous y sommes vigilants. Nous essayons de corriger et surtout d'être en adéquation avec les horaires que l'on annonce. Je ne vous dis pas que cela va s'améliorer parce que nous avons les contraintes de la publicité et du journal télévisé si nous voulons bien informer. La suppression du programme de Nicolas Canteloup n'est pas envisagée. J'entends votre reproche mais pour le moment, nous n'avons pas encore trouvé la meilleure solution.

Je vous signale une coquille dans l'avis de convocation. Il s'agit de la page Gouvernance, composition du CA et des comités et la fonction de monsieur Pascal Grangé, administrateur, et non pas administratrice.

C'est la société Bouygues SA qui est administratrice, et Pascal Grangé représente la société.

Ne va-t-on pas perdre de la créativité en fusionnant deux poids lourds de l'audiovisuel ? Perte de l'effet concurrence, finalité de la fusion, lutter contre Netflix, reconquérir le marché de la publicité ?

Les deux groupes étant privés, nous n'avons pas de subventions ou de redevance de l'Etat français. Donc si nous ne continuons pas de développer notre créativité, nous n'aurons plus de téléspectateurs et donc plus de publicité.

Le mécanisme même de la performance nous mène à plaire au plus grand nombre et à avoir une offre qui est la plus variée possible. Vous l'avez vu avec les chiffres présentés précédemment, notamment sur le résultat total du Groupe. Le Groupe réalise 33,5 % de parts d'audience, ce qui est la preuve que nous savons séduire les Français et que nous savons leur parler de façon très variée, puisqu'il n'y a rien de semblable entre le journal de 20 heures de TF1, le talk-show de Yann Barthès et un débat sur LCI ou une émission de télé-réalité sur TFX.

Le futur Groupe va s'inscrire exactement dans cette vision. A défaut, les Français ne regarderont plus que les plateformes avec des abonnements payants, ce qui n'est vraiment pas ce que cherche à faire le Groupe TF1.

L'autre enjeu est d'avoir une plateforme de replay, avec MYTF1, à laquelle s'ajoutent des contenus payants sur les plateformes Salto ou TF1 MAX, sur lesquels vous allez découvrir des nouveaux contenus que nous vous apporterons via le digital.

N'y a-t-il pas trop de chaînes infos ?

Il y a quatre chaînes infos en France, c'est beaucoup, et assez unique dans le paysage audiovisuel européen. Le Groupe a dû se battre pendant des années après avoir été la première chaîne info créée en France avec LCI. Le Groupe n'a plus eu ce type de chaîne, notamment à l'arrivée de la TNT, jusqu'en 2016. Il n'était pas prévu que l'Etat Français décrète et autorise la chaîne France Info, sans autorisation à recevoir, instituée du jour au lendemain. Les facilités offertes au service public ne sont pas en adéquation avec les contraintes que doivent subir les chaînes privées (par exemple autorisations de l'Arcom). Ce sont donc vraiment deux schémas totalement différents, la chaîne France Info ayant pu être créée en quelques mois alors que LCI a mis des années.

S'agissant du projet Newborn, Bertelsmann voulait vendre M6. S'agit-il d'un recentrage voulu de ses activités ? Ou est-ce TF1 qui a fait une offre d'acquisition ?

Au cours des précédentes années, nous avons déjà évoqué la nécessité de consolider nos métiers, au regard du fait que nos groupes sont petits à l'échelle européenne, voire internationale ou mondiale, *a fortiori* à partir du moment où les plateformes ont maintenant 200 millions d'abonnés, et que des groupes comme Amazon sont à la fois présents sur les moteurs de recherche, sur le e-commerce, et également dans le métier des contenus par le rachat de la Metro-Goldwyn-Mayer (la MGM Studio). Philippe Denery évoquait précédemment le milliard d'euros que nous investissons dans les contenus ; c'est très peu, comparé à Netflix qui dépense en moyenne 17 milliards de dollars de contenus par an, pour 200 millions de personnes dans le monde.

Une consolidation des acteurs français est donc nécessaire. L'opportunité qui a été créée par le groupe RTL Bertelsmann est liée à la mise en vente d'un *certain nombre de ses filiales en Europe quand il n'est pas leader* ». Cela a été fait en Hollande et en Belgique ; ils le font en France. Nous avons donc saisi *cette opportunité pour renforcer le groupe TF1 et permettre de mieux continuer la route dans les médias* ».

Dans l'hypothèse où l'opération Newborn ne serait pas autorisée, le groupe M6 peut-il tomber dans des mains étrangères ? Existe-t-il un groupe assez puissant en Europe – comme, à une époque, Berlusconi – pour acquérir ce groupe ?

C'est d'abord plus à M6 et à RTL de répondre à cette question, mais il ressort de ce qui a été rendu public qu'il y avait plusieurs candidats, y compris étrangers, lors de la mise en vente du groupe M6, et le Groupe Bouygues a été retenu.

Le calendrier présenté en séance est assez complexe. Les deux actionnaires de référence, à savoir Bouygues et RTL ont insisté sur le fait qu'il ne sera *pas fait n'importe quoi pour réaliser la fusion*.

Les deux actionnaires identifieront, parmi les remèdes qui seront demandés par les autorités et l'Arcom, ceux qu'ils jugeront acceptables ou non, ce que nous saurons au cours du deuxième semestre 2022. Les processus français sont très longs. Le rachat d'Amazon de Metro-Goldwyn-Mayer a été bouclé en six mois.

Pouvez-vous revenir sur les enjeux et conséquences de la remise en jeu des diverses fréquences par l'Arcom ? TF1 pourrait-elle devenir une fréquence d'Altice en cas de perte de l'appel d'offres ?

Il s'agit en effet d'un appel d'offres, et il n'y a donc pas de renouvellement automatique des fréquences de la chaîne TF1 et de la chaîne M6. Dans la pratique, l'actionnaire majoritaire (le groupe Bouygues) et le parcours réalisé, qui est extrêmement positif, et la gestion des trente-cinq dernières années, font que l'on peut raisonnablement penser que le résultat de l'appel d'offres nous sera favorable. Néanmoins, nous ne pouvons rien anticiper.

Pourquoi sur LCI, les journalistes sont-ils plus agressifs, coupent la parole, reviennent sur des sujets anciens et déjà traités lorsqu'ils interviewent des candidats de la droite patriotique et sont plus cléments lorsqu'ils interviewent des candidats de gauche, voire d'extrême gauche non revendiqués ?

J'entends votre appréciation. Le mérite que l'on nous accorde – et vous l'avez vu dans les audiences, je le vois régulièrement dans toutes les appréciations qualitatives des téléspectateurs – c'est que la chaîne LCI est une chaîne de débat. Notre concurrent est devenu une chaîne assez fortement ancrée dans l'opinion. Nous nous interdisons d'aller sur ce terrain. Cela peut être frustrant à certains moments. Je ne parle pas évidemment de la période d'égalité du temps de parole que nous venons de vivre, où les douze candidats, à un moment, avaient droit à une égalité stricte. Et la France est, je crois, le seul pays d'Europe, à avoir cette règle d'égalité stricte qui donne la voix à des personnes très peu représentatives de notre démocratie, mais qui ont eu 500 parrainages les autorisant à participer à l'élection présidentielle et d'autres qui représentent les plus grands partis qui gèrent la France. C'est la règle de notre démocratie et nous la respectons. A partir de là, au quotidien, quand on n'est pas dans ces périodes très spéciales, je crois que nous nous accordons avec nos rédactions – même si nous pouvons toujours mieux faire – sur cette répartition dans nos débats, dans nos tables rondes, dans les partis pris. Quand vous voyez le succès d'une émission comme celle de David Pujadas, de Ruth El Krief, bien sûr, il y a des partisans de part et d'autre et on peut toujours penser que certains en font plus ou moins que d'autres, que certains journalistes ne relancent pas

suffisamment bien ces questions-là. Mais globalement, vous le savez, c'est un exercice très difficile. Nous adorons, nous, les Français, la politique. Alors nous en faisons beaucoup parfois mais on essaie vraiment de veiller à cette égalité-là. Bien entendu, nous entendons vos critiques et nous sommes là pour les recueillir.

Pourriez-vous lancer des émissions de tendances plus spirituelles (développement personnel, nesara bien-être ou nouvelles technologies, liens médicaux à fréquence britata)

Nos chaînes, comme je le rappelais précédemment, ne vivent que de la publicité et donc des investissements publicitaires de nos clients. Nous allons sur certains territoires parfois, qui ne sont pas les plus centraux, mais des sujets qui sont beaucoup plus pointus, soit qui relèvent davantage des chaînes payantes –comme la typicité Histoire, la typicité Ushuaïa – et je pense que les thématiques auxquelles vous faites allusion iraient plutôt sur des chaînes très thématiques et plutôt payantes, plutôt que des chaînes à des audiences extrêmement larges telles que sont nos grandes chaînes de la TNT. Ce n'est pas possible dans notre modèle économique. Il faudrait peut-être que vous posiez la question au service public qui pourrait prendre ces idées.

Cette année, on fête les 60 ans de l'émission Intervilles. TF1 fera-t-elle un hommage à ce jeu ?

Beaucoup d'émissions ont disparu effectivement. J'aimais beaucoup Intervilles, je suis comme vous. Je ne sais pas, je ne crois pas qu'il y ait d'hommage prévu.

Quand TF1 donnera les droits à l'INA pour avoir accès à ses archives, est-ce que cela pourra être abordable pour tous les gens ?

Cela est fait régulièrement, pas de façon systématique, mais dans des cas ponctuels.

Pourquoi les actionnaires ne peuvent-ils pas arriver en cours d'AG ? Il y a un blocage.

Ce blocage est lié au fait que l'on doit arrêter l'ensemble des décomptes pour procéder au comptage des actionnaires présents et connaître le quorum avec une absolue certitude, puisque bien entendu, c'est un élément essentiel, d'où les raisons de cette fermeture des accès à partir de 10 heures.